



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
Arrondissement de Nice
COMMUNE DE ROURE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 30 AOÛT 2025

Afférents au Conseil : 10

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 8

Date de la convocation : 26/08/2025

Date d'affichage : 26/08/2025

Voix pour : 7 Voix contre : 1

L'an deux mille vingt-cinq et le trente août à dix heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie de Roure, sous la présidence de Yanne SOUCHET, Maire de Roure.

Présents : Patrice AVELLA, Adoracion AVIAS, Stéphane GIRERD, Nadine SINIBALDI, Jean-Louis LELEU, Annie LUTHRINGER.

Absents représentés : Michèle LEFEBVRE procuration à Mme SINIBALDI Nadine

Absents non représentés : Jean Claude LINCK, Alexandre FERRARI

Mme AVIAS Adoracion et M. GIRERD Stephane ont été nommés secrétaires de séance.

DÉLIBÉRATION N° 33 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION : « INSTINCT ANIMAL »

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le mail du 10 août 2025, de Mme BAILO Laura, qui nous fait part d'une demande de subvention, afin d'assurer le fonctionnement quotidien du centre de soins pour la faune sauvage, seul dans les alpes maritimes, ouvert le 30 juin 2025 pour un besoin urgent de fonds. Le Maire propose une somme de 200 €.

Où l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents ou représentés :

- ACCEPTE** l'attribution d'une subvention de 200 € à l'Association « Instinct Animal ».
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2025.
- CHARGE** le Maire et ses adjoints de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré à ROURE les jours mois et an que dessus.
Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 8 septembre 2025
Et publication ou notification

Madame Le Maire
Yanne SOUCHET

